

# LOI TRAVAIL : PASSONS A L'OFFENSIVE !

La mobilisation continue pour le retrait du projet de loi « travail » et pour la conquête de nouveaux droits. En Indre & Loire, ce sont des milliers de salariés(es), étudiants(es) et lycéens(nes) qui se mobilisent depuis plus d'un mois dans l'unité.

Chômage, bas salaires, travail dégradé, droits supprimés...sont le quotidien de millions de salariés(es).

Nous devons réagir, tous et toutes ensemble, et revendiquer à la fois le retrait du projet de loi « travail » et obtenir de nouvelles conquêtes sociales pour le monde du travail.

**La loi travail occulte les inégalités sociales : c'est d'une autre répartition des richesses qu'il nous faut !**

Augmentation du SMIC à 1800€  
Reconnaître les qualifications



**La loi travail remet en cause la durée légale du travail à 35h**

La réduction du temps de travail à 32h va dans le sens de l'histoire, du progrès social, de la réponse aux nouvelles technologies, d'une meilleure répartition des richesses et de lutte contre le chômage.

La CGT propose la réduction du temps de travail à 32 heures sans pertes de salaires



**La loi travail ne créera pas d'emploi, au contraire. Elle instaure la précarité pour tous et toutes !**  
Menons ensemble, la bataille pour la création d'emplois et la réduction drastique de la précarité



## DES RICHESSES, IL Y EN A !!

- Carlos Ghosn, PDG de Renault : hausse de sa rémunération de 2.67 à 7.22 millions d'euros soit +167%.
- Carlos Tavares, PDG de PSA a vu sa rémunération doublée en 2015 atteignant 2.24 millions d'euros.
- 42.8 milliards d'euros de dividendes ou rachats d'action versés aux actionnaires dans les entreprises du CAC 40 en 2015.
- 60 à 80 milliards d'euros d'évasion ou fraude fiscale dont « Panama papers » ne révèle qu'une petite partie.
- Fraude sociale aux cotisations patronales : 20 à 25 milliards d'euros par an, soit 2 fois le déficit annuel de la Sécurité sociale.
- Une pression commerciale accrue sur les entreprises sous-traitantes du CAC 40 qui pénalise fortement les TPE-PME.



**La loi travail donne tout pouvoir au patronat et ainsi fragilise les salariés face à leur employeur**

Donner de nouveaux droits aux salariés et à leurs représentants :

Droit de véto en cas de licenciements économiques pour les C.E.

Un Nouveau Statut du travail salarié et une sécurité sociale professionnelle

Droit à la représentation syndicale dans les TPE

Protection et accompagnement pour les lanceurs d'alerte

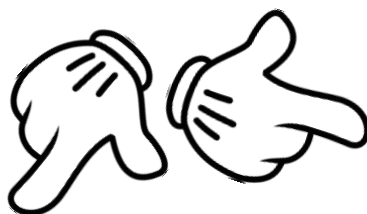


Tous ensemble, faisons converger les luttes dans les entreprises en exigeant, sans réserve le retrait du projet de loi »travail «

Ça suffit le dictat du patronat dans ce pays, prenons nos affaires en main.

## Le 28 avril

**MANIFESTATION À 14H30 PLACE DE LA LIBERTÉ À TOURS**



## Le 1<sup>er</sup> mai

**MANIFESTATION À 10H00 PLACE DE LA LIBERTÉ À TOURS**

*Et après on continue...*



### BULLETIN D'ADHESION

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Email : .....@.....

Entreprise : .....

À retourner à UD CGT 37 - BP 60425 - 37174 CHAMBRAY LES TOURS CEDEX ou à remettre à un militant CGT.